

**228**

**DA21**

Projet de modernisation des débarcadères de la  
traverse d'Oka

**Claude Desjardins**

---

**From:** Bernard Fournier

Oka

6211-04-037

**Sent:** 30 mars 2006 11:19

**To:**

**Subject:** Tapis anti-érosion le long du quai municipal à Oka

Salut Claude,

Voici les éléments de réponse à la question soulevée lors de l'audience concernant l'objet mentionné en rubrique.

D'abord, Yvan Brosseau de Genium me dit que les blocs auront environ 12 po (longueur) X 12 po (largeur) x 8 po (épaisseur). Il y aura environ 1 à 2 po d'espacement entre chacun de ces blocs lors de leur installation au fond du lac.

L'autre option serait d'installer un lit de pierres de calibre de 300 mm à 450 mm en remplacement du tapis anti-érosion, des blocs et du câble. Il faudrait que ces pierres soient disposées à la pièce avec un géotextile en dessous. La différence avec le tapis, c'est que le géotextile serait indépendant du lit de pierres. En effet, dans le cas du tapis pouvant être acheté sur le marché, le géotextile est souvent intégré directement sous le tapis.

Comme autre aspect à souligner, il n'y pas de garantie que les pierres ne bougeront pas. Si les pierres bougent et s'accumulent à un endroit, il y a alors un risque de bris de hélices des bateaux. C'est pourquoi, c'est la solution d'un tapis qui a été privilégiée.

En outre, il faut rappeler que la municipalité d'Oka est préoccupée par la pérennité du quai municipal. Avec des pierres pouvant bouger et offrant un potentiel de moins bonne protection contre l'érosion au pied du quai, il s'ensuit qu'on ne serait plus en mesure de répondre adéquatement aux attentes de la Ville, du moins on y répondrait avec une garantie plus limitée.

Espérant ces précisions utiles. Bonne fin de journée

Bernard Fournier, a.-g., M.ATDR  
Chargé de projet  
Études environnementales et aménagements  
Groupe Conseil GENIVAR  
5858, ch. de la Côte-des-Neiges, 4e étage  
Montréal (Québec) H3S 1Z1  
Tél. : (514) 340-0046  
Fax : (514) 340-1337